

Sommaire

Editorial

*L'AJHL a dix ans*Grain de sel, grain de sucre
Jusques à quand ?

Chronique d'Israël

Le gouvernement du changement

Tribune libre

La "turbine" et le rabbin

Informations

Activités

la lettre de l'AJHL

Editorial

Un siècle de tragédies et d'espoirs déçus

Le siècle qui vient de s'achever, a été celui des espoirs déçus : espoir que la science assurerait bonheur et prospérité ; espoir que les révolutions assureraient développement, justice et égalité; espoirs que les organisations internationales comme la Société des Nations, ou l'ONU, pourraient éviter les guerres et agressions. Ce siècle aura été le siècle de, la Shoah, désormais symbolisée par Auschwitz, cette tentative des Nazis d'exterminer méthodiquement est définitivement notre peuple, le peuple juif. Ce siècle marqué par l'horreur des génocides et des nettoyages ethniques.

Ce siècle a cependant aussi montré que l'on peut ne pas accepter de se soumettre à la brutalité et aux violences des États totalitaires. La Résistance pendant la Guerre en est un exemple, comme le sont les révoltes des Juifs dans les camps et les ghettos.

Des dizaines d'années, après la création d'un mouvement comme Amnesty International destiné à soutenir les prisonniers des divers régimes totalitaires à travers le monde, on vu naître les débuts d'une justice internationale, avec la création du Tribunal Pénal pour l'ex-Yougoslavie, du tribunal Pénal pour le Rwanda, et l'annonce de la création d'un Tribunal Pénal International. Pour nous Juifs, après la tragédie de la Shoah, l'espoir de cesser d'être un peuple paria, s'est enfin réalisé avec la création de l'État d'Israël.

Ce début du siècle réalisera-t-il enfin espoirs de voir Israël et les pays et peuples environnants vivre en paix ? Après les accords d'Oslo et leur suite conclus avec les Palestiniens, les accords de paix avec l'Égypte et la Jordanie, ouvrant la perspective d'un État

palestinien aux côtés de l'État d'Israël, les négociations entre Israël et la Syrie qui viennent de commencer, permettent d'envisager un Moyen-Orient pacifié.

L'Europe, cependant présente certains visages inquiétants que l'on croyait disparus depuis longtemps ; mais le ventre du monstre semble encore fécond. Le parti d'extrême-droite du démagogue populiste Jörg Haïder, vient d'entrer dans le gouvernement autrichien, de la manière la plus démocratique qui soit. Rappelons nous un certain Adolf qui devint Chancelier du Reich de la même façon. Ce même Haïder qui naguère a vanté la politique sociale de Hitler, et déclaré que les Waffen SS étaient des soldats et des hommes droits et courageux, vient d'ailleurs de déclarer qu'il ne parcourra pas l'Europe pour s'excuser! Cette même Autriche qui a accueilli en triomphe l'entrée des Nazis lors de l'Anschluss, et s'est pendant cinquante ans prétendu une victime du nazisme, vient nous confirmer que les monstres ne font que sommeiller ! Heureusement l'Europe semble cette fois-ci réagir avec fermeté en gelant la participation de l'Autriche. On peut féliciter la France pour l'attitude ferme qu'elle a montré, en particulier le Président Chirac. Il vient de déclarer " Pour la première fois, des membres d'un parti extrémiste et xénophobe ont des responsabilités gouvernementales dans un pays de l'Union Européenne. Cette idéologie est à l'opposé des principes de nos démocraties. " Israël a rappelé son ambassadeur. La prise de conscience et les réactions semblent cette fois sérieuses. On ne nous y reprendra pas une deuxième fois !

Nul ne sait encore quelle société l'économie des technologies nouvelles de l'information produira-t-elle.

Sera-t-elle une société clivée, où la recherche toujours plus poussée du rendement et du profit, fera que l'argent et la consommation iront aux uns, tandis que, la pauvreté le chômage et l'exclusion frapperont les autres. Cette société sera-t-elle, une société de connaissance et de citoyenneté partagée ? ou bien , au contraire, une société où, derrière une sur-information apparente, on assistera à un conditionnement et à une manipulation des individus et des groupes par les médias tout-puissants.

Saurons nous donner au judaïsme du XXI^e siècle un visage à la fois, créatif culturellement, et éthiquement engagé dans le monde environnant, accueillant aux jeunes générations ?

Izio Rosenman

L'AJHL, en association avec LDJ.

Mercredi 15 mars 2000 à 20h

Accueil 19h30 au 13 rue du Cambodge
(rez-de-chaussée), Paris 20^e, métro Gambetta

Citoyenneté et laïcité en Europe,

Conférence de Madame Dominique
SCHNAPPER, Professeur à l'Ecole des
Hautes Etudes en Sciences sociales.

«Yom Hatorah» ou la fête du «bleu, blanc, noir» au Bourget

Aucune communauté religieuse n'aurait osé dévoiler un visage aussi primaire, rétrograde obscurantiste que celui qu'a présenté le consistoire au cours de la «Yom Hatorah» qui s'est déroulée le 31 octobre 1999 au parc du Bourget. Il ne manquait aucun thème cher aux conservateurs de tout bord.

La «journée» a été placée sous le signe de la «valeur de la famille», «valeur» fondamentale, glorifiée par tous les réactionnaires, de Pétain à de Villiers. Cette «valeur», symbole du repli sur soi, de renfermement, personne, jusqu'à nos jours, n'en a donné une définition exacte. En l'occurrence, le choix de la «famille» n'était pas innocent, quand on sait avec quelle virulence le Rabbin Sitruck, qui a patronné cette «fête», a attaqué le PACS qui était en discussion au même moment, devant les parlementaires. On connaît l'homophobie du grand rabbin qui n'hésite pas à écrire « l'homophobie est une aberration ! » (sic) Peut-être, oublierait-il, en écrivant ces mots, les amours «aberrantes» de David et Jonathan. «Ton amour m'était merveilleux, plus que l'amour des femmes» dit à Jonathan le grand Roi. (Samuel : livre II, 26).

Plusieurs stands ont dénoncé les mariages mixtes entre Juifs et Goys. Ce mariage est assimilé à un crime, à une trahison et on n'a pas de mots assez durs pour condamner les coupables. Si, lors d'une quelconque fête paroissiale, catholique ou protestante, on dénonçait, avec des termes aussi chargés de haine, les Chrétiens qui convolent avec un Juif, je me demande si on ne mobiliserait pas le ban et l'arrière-ban des organisations antiracistes ?

Une des organisations a fait une collecte de sang pour deux malades de Tel-Aviv. Cette action qui est en elle-même noble, respectable, est accompagnée par un appel aux donateurs éventuels dans lequel on lit la phrase suivante « *Le lien ethnique, au sein du peuple juif, augmente les chances de trouver un donneur compatible* » ! Il faut remonter loin pour trouver une telle affirmation. Le «lien du sang» constitue un mythe qui a traversé tous les peuples au cours de l'histoire. Il en est de même

en ce qui concerne le «sang juif». A l'arrivée au pouvoir du régime nazi, le Dr. Brach, de la chancellerie du Führer, a chargé l'Institut Guillaume II « de Berlin, institut d'anthropologie biologique dirigé par le Pr. Weitzsäker de rechercher dans le «sang juif» le gène commun qui les «fait agir en Juifs». Trouver la spécificité du sang Juif n'était pas aisé. Ce service n'a pas ménagé ses efforts pendant huit ans, concernant cette recherche. Des expériences dans les camps de concentration ont été faites sur une grande échelle. Mengele, oui, le fameux Mengele, a envoyé à l'Institut Guillaume II de nombreux rapports à ce sujet. Toutes les recherches se sont avérées vaines, et l'institut a dû reconnaître l'impossibilité de différencier la structure du «sang Juif» de celle des non-Juifs. Les recherches en la matière sont tombées dans la poubelle de la science. Et voilà que certains charlatans, liés au consistoire essaient de remettre à la mode l'idée de la «spécificité ethnique du sang juif». Je dois ajouter que le sang collecté pendant ce «Yom Hatorah» a été envoyé à Tel-Aviv mais, malgré les transfusions de sang «ethniquement compatibles, « Hélas ! l'enfant est mort.

Ce qui me semble grave c'est que Dans «Le Monde», Henry Tincq, rendant compte de cette manifestation, écrit, en sous-titre, de son article ; « Religieux et laïques, rabbins et politiques communiaient dans la ferveur » (sic)

NON ! Mille fois NON ! Les 85 % de laïques dont se compose la communauté juive de France n'ont absolument pas «communiqué dans la ferveur» avec les «hommes en noir». Laïques, ils ne reconnaissent pas le droit au rabbin Sitruck ou à un quelconque rabbin de parler en leur nom. Ceci, il faut le dire haut et fort : La communauté, dans sa grande majorité ne se laissera pas déshonorer par cette «Yom Hatorah», fête à laquelle conviendrait certainement mieux le nom de « fête du bleu, blanc, noir».

Ernest Vinurel

Cinéma : commentaire critique Kadosh d'Amos Gitai

«Kadosh» un film qui dérange à plus d'un titre. Sur le plan religieux d'abord, il nous embarrasse dans la mesure où il nous interroge sur les limites du judaïsme. La vision passiste de la communauté ultra-orthodoxe

de Mea-Shearim devant le destin tragique de Rivka ne peut que «troubler», pour ne pas des «révolter», notre conscience juive, dont le fondement premier reste l'écoute de l'autre avant même l'écoute de soi.

Sur le plan éthique ensuite, ce film nous intime l'ordre de faire face à la violence que les hommes s'imposent au nom de la religion.

À cet égard, l'équivalence qui est établie entre la stérilité de Rivka et la répudiation de la femme hors de la communauté juive, si elle ébranle notre sensibilité occidentale, elle n'en reste pas moins fidèle au précepte fondamental du Talmud, selon lequel « Une femme sans enfant est une femme morte. »

Amos Gitai utilise sciemment une écriture contrapuntique pour souligner le caractère parallèle et tragique des destins de deux sœurs.

En effet, d'un côté Rivka, mariée à Méir depuis une dizaine d'années est répudiée avec force pour sa stérilité apparente ; d'un autre côté, sa sœur Malka secrètement amoureuse du jeune Yaakov est contrainte avec violence au mariage de raison avec le religieux fantaisistes Yossef.

Sur le plan idéologique, ce film va donc très loin pour ne pas dire trop loin... En nous présentant des femmes prisonnières des hommes, qui, eux-mêmes, sont prisonniers de la Torah, le cinéaste provoque le spectateur, le bouscule dans ses certitudes pour faire œuvre de critique. N'oublions pas que la violence est omniprésente dans ce film où la Loi dicte une dramaturgie implacable, étouffante : la violence certes physique, mentale, mais surtout morale..... Dans son exagération, elle doit être lue comme le moyen de dénonciation idéologique !

Cinéma :
commentaire critique
Kadosh d'Amos Gitai

Processus de paix : analyse

Les Négociation israélo-syriennes :
Israël confronté à des choix décisif.

C'est sans doute sur le plan symbolique, voire métaphorique, que le film est, à notre avis, le plus réussi.

C'est ainsi que la révolte sourde des deux sœurs envahies subtilement cette histoire d'une simplicité biblique :

Cette révolte ténue atteint son paroxysme dans une scène intimiste de confiance où la sensualité des êtres vient s'opposer à la brutalité des litanies talmudiques. De ces femmes seules peut venir un peu de lumière, et non des messages messianiques assenés par les haut-parleurs du quartier, non des hommes conditionnés par une croyance obtuse dans des textes saints. De ce point de vue, le resserrement du film en huis clos religieux et quasi dramatique stigmatise la soumission que portent en eux-mêmes les rituels religieux.

Ainsi, les mœurs du quartier de Mea-Shearim recèlent une part de beauté, intense, fragile..... Sans cet effroi qu'il contient, «Kadosh» ne serait pas aussi beau. On est en présence d'un metteur en scène original et singulier qui ne discourt pas, mais qui donne avoir (Jérusalem), qui donne à comprendre (les réalités politiques et ethniques).

Claire Chiche

Le processus de paix au Proche-Orient semble avoir pris un tournant décisif tout au moins en direction de la Syrie. La décision de M. Assad et Barak d'entamer des négociations en vue de la rétrocession du plateau du Golan par Israël et l'établissement de relations diplomatiques et humaines entre la Syrie et l'État hébreu laisse entrevoir le règlement d'un conflit qui remonte à la naissance d'Israël en 1948.

Toutefois rien est encore définitivement joué, car un accord de paix avec la Syrie, devra être approuvée par un référendum en Israël. Deux exemples jettent un doute. D'après un ami du kibboutz les ouvriers d'origines libyenne de son établissement méprisent et haïssent les Arabes et se méfient d'eux. En conséquence il ne croient absolument pas aux arrangements de sécurité, quels qu'ils soient. Il se opposent à la restitution de terre, même partielle, du Golan, et ils accusent Barak de capituler. Un autre ami, de Jérusalem, ingénieur du bâtiment, et vieux militant du Mapai, dit qu'il votera contre le restitutions du Golan, transformé par Israël en jardin fertile et voué à la redésertification par la volonté de Barak.

On peut penser que ce sont là que des récriminations qui seront partiellement balayées, par un authentique accord syro-israélien, garanti par le premier ministre d'Israël.

Mais ce n'est là que le début des difficultés à venir. Difficultés du problème de la paix et du problème palestinien. Certes d'après certains indices l'on pourrait supposer que M. Barak utilisera la paix avec Damas pour mettre entre parenthèses celle avec l'autorité palestinienne. A notre avis ce serait une hypothèse de travail fallacieuse et est dangereuse, qu'un stratège tel que le premier ministre israélien ne saurait nourrir. Les Palestiniens sont le nœud de la paix au Proche-Orient. Quelle que soit les combinaisons des gouvernements arabes, aucun ne saurait négliger les aspirations du peuple palestinien à l'indépendance. Or la poursuite d'installation de nouveaux logements dans les colonies de peuplement constitue un obstacle considérable au projet national palestinien. M. Ehud Barak n'a-t-il pas déclaré au *Spiegel* le 21 septembre dernier, vouloir conserver 50 % de la Cisjordanie, tout en regroupant les colonies trop dispersées.

Vouloir séparer Juifs et Palestinien, pour leur permettre de vivre paix est une solution provisoire certes raisonnable mais comment croire que les 240 implantations disséminées sur une grande partie du territoire palestinien puissent être séparée de leur environnement juif.

Un État palestinien serait-il possible dans ces conditions ? Comment sa continuité territoriale pourra-t-elle être assurée ?

Tels que l'a assurée un jour Monsieur Gurfinkel, rédacteur en chef de *Valeurs Actuelles* et confident de M. Netanyahou, l'avenir rêvé pour les Palestiniens, serait celui des anciens bantoustans. Aucun compromis israélo-palestinien n'existe sur de telles bases. Tout accord de paix exige l'évacuation de la plupart des colonies. M. Barak aura donc besoin de toute sa force de caractère pour trancher. Il ne pourra réaliser un compromis entre la paix à l'extérieur et l'accord avec le plan nationaliste messianique en Israël.

On peut raisonnablement soulever l'hypothèse, mais ce n'est qu'une hypothèse, que le chef du gouvernement israélien, en grand homme politique dans la lignée de Ben Gourion est de Rabin, saura préférer un

ÉCHOS

Le dîner du CRIF, autour du président Henri Hajdenberg, a été cette année particulièrement marquant avec ses six cent invités représentant une grande partie de la classe politique, à commencer par le Premier Ministre Lionel Jospin. Il y avait de nombreux ministres, ambassadeurs, y compris des représentants du monde arabe, notamment l'ambassadeur d'Algérie pour la première fois. Au cours de ce dîner Lionel Jospin s'est notamment engagé à indemniser les orphelins des victimes de la Shoah. De même a-t-il annoncé la création d'une Fondation de la Mémoire de la Shoah, ainsi que l'installation rapide de la commission d'indemnisation présidée par M. Draï.

Félicitons Henri Hajdenberg, qui vient, d'être élu à Bruxelles, Président du Congrès Juif Européen, qui rassemble les délégués de 30 communautés juives d'Europe de l'Ouest comme de l'Est.

Rappelons à ce sujet la Conférence Internationale sur l'Éducation de la Shoah, réunie à Stockholm les 25-26- et 27 janvier, réunissant quatorze pays, beaucoup représentés par des chefs de gouvernements, dont la France par Lionel Jospin.

Notre ami et président Albert Memmi, qui fut l'un des invités d'honneur du dîner, y a reçu le prix Shalom du CRIF, pour son infatigable activité pour le dialogue judéo-arabe.

Sortie du religieux ? Les chemins possibles

État grand par le dynamisme de son économie et l'importance des investissements en provenance de l'étranger, au mythe obsolète d'un Grand Israël par les annexions de terre palestinienne. C'est l'ardent vœux que nous formulons pour Israël.

C'est dans cet esprit que nous préférons une attitude critique de solidarité vigilante au soutien inconditionnel du gouvernement de M. Barak. Les communautés juives de la diaspora auraient en particulier un grand rôle à jouer en participant au processus de paix. Tout retour des réfugiés palestiniens de 1948 et de leurs descendants sur le territoire israélien étant exclu, il y a comme l'obligation morale de contribuer à leur réhabilitation matérielle par une espèce de plan Marshall réalisé avec la participation de l'Europe, permettant l'installation des réfugiés palestiniens soit en Cisjordanie soit dans leur pays de résidence actuelle. Éradiquer les plaies de pauvreté palestinienne c'est aussi le moyen le plus sûr d'œuvrer à la sécurité et d'Israël.

Paris le 30 décembre 1999

Kurt Niedermaier

La lettre de l'AJHL

Bimestriel

Janvier-février 2000

n° 16 - Prix au numéro : 15 F

Directeur de la publication :
Albert Memmi

Coordination : Izio Rosenman

Rédaction de ce numéro :
Claire Chiche, Jo Gabizon,
Kurt Niedermaier, Izio Rosenman,
Ernest Vinurel.

Imprimeur :
COPYFAC, 21 rue Linné
75005 Paris

**Association pour un Judaïsme
Humaniste et Laïque**

(loi de 1901) 11 rue de Clamart,
92100, Boulogne-Billancourt.
Tél /Fax : 01 43 45 46 66

La conférence-débat que l'AJHL a organisé le 28 Octobre sur ce thème à la mairie du 3^e, a attiré plusieurs dizaines de personnes. Violette ATTAL-LEFI en précise le contexte et les questions dont elle souhaite des réponses des conférenciers.

Marcel GAUCHET, philosophe et historien, fait l'analyse suivante à partir du cas français (on la retrouvera développée dans son dernier livre : " La religion dans la démocratie, parcours de la laïcité "). Il définit la laïcité comme le principe d'autonomie – les hommes se donnent à eux-mêmes leurs propres règles – par opposition au principe d'hétéronomie – ils les reçoivent d'un ordre divin extérieur. L'État garantit, juridiquement, d'une part la séparation de la sphère politique de la sphère religieuse, d'autre part la liberté de conscience des individus dans la sphère privée. Ce modèle a fonctionné jusqu'au début des années 70. Ensuite il a changé en raison même du triomphe du principe d'autonomie dans les consciences de tous y compris des croyants. Deux conséquences en découlent :

- les individus se réclamant d'une communauté d'appartenance librement choisie (c'est le sens actuel de l'identité) veulent être reconnus à titre privée dans la sphère publique.

- l'État ayant acquis une neutralité spirituelle et pas seulement juridique doit aller chercher les finalités de son action à l'extérieur, et notamment auprès des grandes traditions religieuses et philosophiques qui gardent une prééminence sur les autres apports culturels.

- **Elie BARNAVI**, historien israélien, après avoir noté que la sortie du religieux en Occident a été facilité par la préexistence de l'État, fait une analyse de la situation israélienne :

1) Israël vit en même temps les deux phases de l'évolution des rapports politique / religieux décrites par Marcel Gauchet :
- La phase absolutiste où l'état se subordonne la religion. C'est l'état qui a inventé une " Église " avec un rabinat, une hiérarchie ... et se l'est subordonné. C'est la Knesset qui fait les lois et a donné au rabinat des délégations qu'elle peut reprendre – la phase libérale : séparation de l'état et de la religion. La majorité des Israéliens entendent la religion de manière laïque.

2) La religion juive ne prends sens que dans son rapport à un groupe ethnique. De ce fait, elle envahit tout le champ social et

politique et il n'est pas possible de parler de sortie du religieux.

3) Et pourtant la sortie du religieux s'opère. Ainsi dans le Shas, il faut distinguer les dirigeants ultra orthodoxes sépharades des électeurs, en majorité des laïques en quête d'identité.

4) L'écart entre laïques et religieux devra être tôt ou tard ajusté, espérons de manière pacifique. A plus long terme les hommes en noir auront perdu la partie, mais par quoi remplacer la séparation État/ synagogue ?

Concernant les Juifs laïques en diaspora, il considère qu'ils leur est difficile de résister à une " société mollassonne ", prête à intégrer les minorités, à moins de constituer une masse critique, comme c'était le cas pour les 11 millions de Juifs russo-polonais avant la Shoah.

Judith KRONFELD expose l'expérience du Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ) à Bruxelles, en remplacement de Simone Susskind empêchée. Créée par des survivants de la guerre 39/45, héritiers d'une tradition juive laïque des Juifs d'Europe de l'Est, le Centre a d'abord fonctionné avec des militants auxquels sont venus s'adjoindre des professionnels. Il offre des activités culturelles, récréatives, politiques, éducatives pour tous les âges. Il puise dans le fonds religieux, historique, culturel, juif, en pratiquant un choix suivant la méthode du libre examen, sans référence à Dieu ou à des dogmes. Les valeurs qu'il prône coïncident avec les valeurs universelles. Une cérémonie de Bar et Bat-Mitzva a été élaboré et le Centre réfléchit à des cérémonies de mariage et d'enterrement. Les programmes des activités sont soumis à une constante réévaluation.

Parmi les interventions, il faut noter celle d'Albert MEMMI, président de l'AJHL. Il n'y a pas retour du religieux et il ne peut pas y en avoir : les sciences, l'histoire, les arts ont pris leur indépendance et ne font plus intervenir le religieux. Reste la morale et la métaphysique. Les valeurs juives sont tombées dans le domaine public et les catholiques se comportent comme les autres en matière de sexualité et de violence. Les traditions religieuses peuvent apporter une aide à des individus perdus, traumatisés par la mort (la leur, celle de proches) et la douleur.

Violette ATTAL-LEFI conclut en notant que les juifs laïques ont été secoué, ce qui est stimulant, mais qu'on peut enlever le point d'interrogation du titre.

Activités L.D.J.-A.J.H.L

CONFÉRENCES-DÉBATS

Elles ont lieu 13 rue du Cambodge (rez-de-chaussée), 75020, Paris, métro Gambetta, bus 26 60, 61,69, 105. La participation est gratuite pour les membres de L.D.J. et de l'A.J.H.L. P.A.F de 30F. pour les autres personnes intéressées. Renseignements : téléphoner au 01.47.97.30.63. Ces réunions seront centrées pendant l'année universitaire 1999/2000 sur le thème : **Franco-judaïsme et laïcité.**

• Mercredi 23 février 2000

Accueil 19h30 - Conférence 20 heures
Franco-judaïsme et mutations de la judaïcité française entre les deux guerres par Doris Bensimon et Colette Guigui

• Mercredi 15 mars 2000

Accueil 19h30 - Conférence 20 heures
Citoyenneté et laïcité en Europe par Dominique SCHNAPPER, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes des Sciences sociales

Activités du dimanche

• Dimanche 13 mars 2000 - 17 heures

Débat autour du livre d'Alain Finkielkraut *L'ingratitude. Conversation sur notre temps.*

Inscrivez-vous auprès de Claude Kolinka
tél. : 01.48.85.25.18

Autres activités

Claude **Mossé**, historienne, poursuit le cours d'histoire " Les Juifs de France aux XIX^e et XX^e siècles, les samedis 29 janvier, 19 février et 25 mars 2000, de 16h. à 18h., 13 rue du Cambodge 75020 Paris. Renseignements auprès de Jacques Burko, Cercle Gaston Crémieux, téléphone 01.42.80.38.04

Dans le cadre des *Entretiens sur les Juifs du Maghreb et de la Méditerranée*, de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, animés par Lucette Valensi, Michel Abitbol et Anny Dayan Rosenman, une séance sera consacrée à l'**œuvre de l'écrivain Naïm Kattan**, en présence de l'auteur.

Le jeudi 17 Février 2000 de 17h à 19h.

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 105 Bd Raspail, 75006. Salle 2 (premier étage) Entrée libre.

BULLETIN D'ADHESION

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
Téléphone domicile	Téléphone bureau
Profession	
Adhésion annuelle AJHL ¹ 350 F	
Abonnement à <i>La lettre de l'AJHL</i> et à <i>Plurielles</i> 150 F	
Don complémentaire	
(déductible de vos impôts pour 40 %)	

1- L'adhésion annuelle permet de participer à nos activités gratuitement ou à tarif réduit et de recevoir *La lettre de l'AJHL* (5 numéros par an) et la revue *Plurielles* (1 numéro par an).

Envoyez vos chèques, libellés à l'ordre de l'AJHL, à Léon Benyaya, 11 rue Sidi-Brahim, 75012 Paris.